

EN FRANCE, LE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE PLÉBISCITÉ PAR LES CONSOMMATEURS COMME LES COMMERÇANTS, MAIS DE NOUVEAUX MODES DE PAIEMENT COMMENCENT À TROUVER LEUR PUBLIC

La multiplication des moyens de paiement disponibles sur le marché français est accueillie favorablement par les consommateurs comme par les commerçants. Tous s'accordent toutefois sur une priorité essentielle : la sécurité. À ce titre, la carte bancaire reste largement perçue comme le moyen de paiement le plus fiable.

Paris, Bruxelles, le 17 Avril 2025 – Selon la dernière étude commanditée par Payments Europe, [l'association européenne de référence représentant les principaux acteurs de l'industrie des paiements en Europe], la France se distingue des autres pays européens par une transition plus marquée vers les paiements numériques. Les consommateurs français utilisent moins d'argent liquide que la moyenne européenne, privilégiant la carte bancaire pour des raisons de praticité et de sécurité. Cette dynamique incite les commerçants français à adapter rapidement leurs offres de paiement.

Robrecht Vandormael, Secrétaire général de Payments Europe, déclare : « Notre étude confirme que les paiements numériques sont pleinement entrés dans les habitudes de paiement des Français, bien plus qu'ailleurs en Europe. Les commerçants partagent désormais ce réflexe du quotidien et adaptent leurs offres de paiement en conséquence. L'enquête révèle également que les Français ont déjà largement adopté les nouveaux modes de paiement, comme le paiement instantané, et qu'ils s'attendent à y avoir davantage recours à l'avenir. »

Un marché des paiements en pleine transformation

L'étude, basée sur une enquête menée auprès de consommateurs et de commerçants français, met en lumière un marché des paiements en constante évolution : plus digitalisé et plus compétitif, répondant aux attentes croissantes des utilisateurs en matière de simplicité et de sécurité.

Du côté des commerçants, cette évolution est bien engagée. 71 % d'entre eux préfèrent désormais les paiements numériques aux règlements en espèces. Si cela leur était possible, 64 % des commerçants interrogés indiquent préférer les paiements numériques aux espèces, lorsqu'ils ont le choix. Cette préférence s'explique par les garanties supplémentaires et la sécurité renforcée que les cartes bancaires offrent : 67 % des commerçants français privilégient la carte à tout autre moyen de paiement, car elle assure la bonne réception des fonds, limite les risques de fraude et offre une meilleure expérience client.

De plus, 90 % des commerçants estiment que la valeur qu'offrent les cartes est supérieure à leur coût, et 74 % d'entre eux déclarent même que le coût des cartes a diminué ou est resté stable au cours des dernières années.

Ce que les commerçants nous disent :



79% des commerçants français apprécient la **variété des options de paiements** dont ils disposent



90% des commerçants français estiment que la **valeur qu'offrent les cartes est supérieure à leur coût**



71% préfèrent les paiements numériques aux règlements en espèces



85% pensent qu'en acceptant un large éventail d'options de paiement, ils ont pu augmenter leur chiffre d'affaires

Paiement : la carte bancaire s'impose durablement dans les usages des français

L'usage du paiement en espèces décline en France plus rapidement qu'ailleurs en Europe : le nombre de consommateurs ayant payé en espèces en 2024 est inférieur de 8 % à la moyenne européenne. En magasin, 72 % des Français privilégient le paiement par carte, même lorsqu'un autre moyen de paiement est disponible.

Les consommateurs mettent en avant la facilité, la sécurité et la rapidité des paiements par carte. 74 % estiment qu'elle apporte une valeur ajoutée par rapport aux autres moyens de paiement, notamment pour la gestion des retours ou des réclamations, un avantage cité par 81 % des consommateurs interrogés.

78 % des consommateurs déclarent faire davantage confiance à leur carte bancaire qu'à tout autre moyen de paiement, et 57 % considèrent l'accès au crédit comme un atout essentiel des cartes de paiement.

De plus, les comportements des consommateurs évoluent : plus de la moitié des Français se disent prêts à recourir davantage aux paiements instantanés au cours des 12 prochains mois. Cependant, certains freins demeurent : 33 % évoquent un risque de fraude lié aux virements en temps réel, et 22 % craignent que ces paiements ne soient pas acceptés partout.

Ce que les consommateurs nous disent :



85% des consommateurs français estiment que les modes de paiement actuellement disponibles répondent à leurs besoins



74% des consommateurs français estiment que les règlements par carte apportent une valeur ajoutée par rapport aux autres moyens de paiement



78% font davantage confiance à leur carte qu'à d'autres moyens de paiement



52% se déclarent prêt à avoir davantage recours aux paiements instantanés, même si ces derniers sont moins populaires en France que dans d'autres marchés européens

Euro numérique : un concept encore mal compris

Conformément à la tendance observée dans d'autres pays européens, les consommateurs français estiment avoir une connaissance limitée de l'euro numérique et de son développement, et 44 % d'entre eux n'en ont jamais entendu parler, 27 % des consommateurs n'étant pas sûrs de la manière dont l'euro numérique leur apporterait des avantages et 25 % pensant qu'il n'y aurait pas d'avantages du tout.

Pour les quelques 9 % de consommateurs français qui se considèrent informés sur l'euro numérique, plus d'un tiers d'entre eux pensent que ses principaux avantages seraient une rapidité et une commodité accrues.

Méthodologie appliquée

Cette étude est basée sur une enquête commandée par Payments Europe et réalisée en 2024.

Elle a été réalisée auprès de 2 250 commerçants de détail physique et e-commerçants, et auprès de 250 professionnels respectivement en Grèce, Autriche, République tchèque, Danemark, Finlande, Hongrie, Irlande, Lettonie et Lituanie. 13 000 consommateurs ont été interrogés, respectivement 1 000 par pays dont la France, la Grèce, l'Autriche, la République tchèque, le Danemark, la Finlande, l'Allemagne, la Hongrie, l'Irlande, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne et la Suède.

En 2023, 1 560 commerçants opérant en France (264), en Allemagne (252), en Italie (263), en Espagne (271), en Suède (242) et en Pologne (268) ont répondu à l'enquête.

Les répondants ont été pondérés en fonction de la région, du sexe et de l'âge afin d'assurer une bonne représentativité.

À propos de Payments Europe

Payments Europe est l'association européenne de référence représentant les principaux acteurs de l'industrie des paiements en Europe. Ses 13 membres, ACGIE, AirPlus International, Bank of America, Card Payment Sweden, Citi, DKB, Elavon, JP Morgan, Lloyds, Mastercard, PSA, Visa et Wex, sont des institutions financières et des réseaux de paiement, de toutes tailles, européens et mondiaux. Tous sont engagés à promouvoir la valeur des paiements numériques et à contribuer à l'élaboration des politiques qui façonnent le secteur. Payments Europe œuvre en faveur d'un marché européen des paiements dynamique, innovant et compétitif, reposant sur un cadre réglementaire équilibré et centré sur la protection des consommateurs. Pour plus d'informations : www.paymentseurope.eu



Contact Presse

FTI Consulting – Léonard Lechien

leonard.lechien@fticonsulting.com – T. + 33 (0) 6 77 28 51 77

Payments Europe

secretariat@paymentseurope.eu